

Chabanière

Donnez du goût à vos projets !



La Madeleine

vous &
apricot
immobilier

CHABANIÈRE

Choisissez une vie avant tout pratique,
entourée d'espaces naturels remarquables



Situation

Au cœur des Monts du Lyonnais, la nouvelle commune de Chabanière est à mi-chemin entre Lyon et Saint-Étienne. Née de la fusion de 3 villages, elle profite de sa proximité avec Rive-de-Gier pour offrir à ses habitants un confort de vie complet et équilibré.



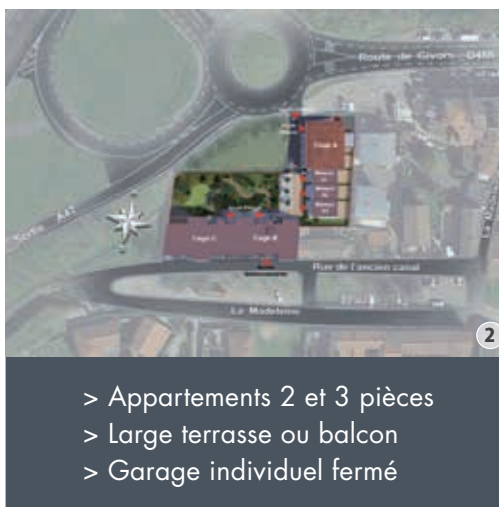
Points d'intérêts

Pour des déplacements en voiture simplifiés, l'entrée de l'autoroute A47 est à seulement 500 mètres de chez vous. Grâce à elle, environ 30 minutes* de route suffisent pour rejoindre Saint-Étienne ou Lyon. Depuis la gare TER de Rive-de-Gier, située à 10 minutes* en voiture de la résidence, vous vous déplacez en train vers Saint-Étienne en 17 minutes* et Lyon-Perrache en 30 minutes*.



Services

À 300 mètres de votre nouvelle adresse se trouve l'arrêt de bus "Combeplaine". Il est desservi par les lignes 46 et 57 qui permettent de rejoindre le centre-ville de Rive-de-Gier. Vous y trouverez tout ce dont vous avez besoin au quotidien comme des commerces, des grandes surfaces, des boutiques, des groupes scolaires publics et privés allant de la maternelle jusqu'à la lycée et des espaces culturels.



- > Appartements 2 et 3 pièces
- > Large terrasse ou balcon
- > Garage individuel fermé



CONFORT

Partout dans votre nouveau logement, les prestations répondent à une même exigence de qualité, de confort et de fiabilité.

- ◆ Respect des normes actuelles en matière d'isolation phonique et de performance énergétique RT 2012
- ◆ Parquet dans les chambres et carrelage dans les pièces de jour
- ◆ Faïence, meuble vasque et sèche-serviettes dans la salle-de-bains
- ◆ Volets roulants électriques pour les portes-fenêtres du séjour et de la cuisine
- ◆ Placards équipés
- ◆ Chauffage individuel au gaz
- ◆ Accès sécurisé par vidéophone
- ◆ Ascenseur
- ◆ Garage individuel fermé

la propriété &
apricot
immobilier



TVA RÉDUITE ⁽¹⁾



**EXONÉRATION
DE TAXE FONCIÈRE ⁽¹⁾**



GARANTIE DE RACHAT ⁽¹⁾

PSLA : MODE D'EMPLOI

LA PHASE DE LOCATION ACCESSION

Cette phase d'une durée minimale de 2 mois et maximale de 5 ans vous permet de tester vos capacités de remboursement de prêt. Pendant cette période vous payez une redevance composée d'une part locative (loyer) et d'une part acquisitive (déduite du prix de vente lors du transfert de propriété).

LA PHASE D'ACCESSION

Vous devenez propriétaire de votre résidence principale à compter du 2^{ème} mois échu de location accession. Votre redevance se transforme en mensualités de remboursement de crédit.

Un conseiller vous renseigne

04 81 51 01 65
apricot-immobilier.com

f Rejoignez-nous sur Facebook

*Source : Google Maps, sous réserve des conditions de trafic et de météo. Données indicatives, non contractuelles.
(1) Avantages possibles sous réserve de répondre aux conditions du dispositif PSLA. Conditions disponibles auprès de nos conseillers commerciaux au numéro de téléphone indiqué sur le présent document. SEMCODA RCS Bourg 759 200 751 - Illustrations dues à la libre interprétation des artistes. Appartements, balcons et terrasses vendus non meublés. Document non contractuel. Vente en état futur d'achèvement, sous réserve des stocks disponibles.
(2) Illustrateur : MH3D. Architecte : Laurent Firling. Crédits photos : Fotolia, cardamine